

# Conseil d'administration

## Musée du Louvre-Lens

Vendredi 16 juin 2017

### Compte rendu de la réunion

#### Ordre du jour

<b>I. Approbation du compte rendu de la réunion du 10 mars 2017 .....</b>	<b>7</b>
<b>II. Installation des personnes qualifiées.....</b>	<b>7</b>
<b>III. Rapports pour information .....</b>	<b>9</b>
3.1. Présentation de l'exposition « Musiques ! Echos de l'Antiquité » .....	9
3.2. Présentation de l'exposition « Heures Italiennes ».....	21
3.3. Rapport d'activité .....	24
<b>IV. Délibérations .....</b>	<b>25</b>
4.1. Compte de gestion 2016 : budget principal et budget annexe.....	25
4.2. Compte administratif 2016 : budget principal et budget annexe.....	25
4.3. Affectation du résultat : budget principal et budget annexe.....	26
4.4. Budget supplémentaire 2017 : budget principal et budget annexe.....	26
4.5. Transformations de poste .....	29
4.6. Modification du protocole d'accord du temps de travail – Congés exceptionnels	29
4.7. Modification des délégations de la Directrice .....	30
4.8. Préparation, passation, exécution et règlement des marchés publics du musée du Louvre-Lens – Adaptation du tableau récapitulatif des procédures .....	30
4.9. Mise en œuvre de la télétransmission des actes .....	31
4.10. Convention de mécénat avec le Crédit Mutuel pour l'exposition « Musiques ! Échos de l'Antiquité » .....	31
4.11. Convention de co-organisation avec la fonction « La Caixa » et le musée du Louvre pour l'exposition « Musiques ! Échos de l'Antiquité » .....	31

4.12. Attribution de véhicule de fonction.....	32
4.13. Ajout d'un avantage à la carte [L].....	32
<b>V. État des conventions/contrats signés par la Directrice.....</b>	<b>33</b>
<b>VI. Dossiers pour information .....</b>	<b>33</b>
Cafétéria – Projet de cahier des charges .....	33

Étaient présents :

**Jean-Jacques AILLAGON**, Personnalité qualifiée  
**Sabine BANACH-FINEZ**, Conseillère régionale Hauts de France  
**Anne-Laure BEATRIX**, Directrice des Relations extérieures du musée du Louvre  
**Élodie DEGIOVANNI**, Sous-préfète de Lens  
**Margherite DEPREZ-AUDEBERT**, Conseillère régionale Hauts de France  
**Karine DESOMBRE**, Représentante du personnel du musée du Louvre-Lens  
**Marc DROUET**, Directeur de la DRAC Hauts de France  
**Philippe DUQUESNOY**, Représentant de la Communauté d'Agglomération Lens-Liévin  
**Jannic DURAND**, Directeur du département des Objets d'art du musée du Louvre  
**Nicolas FEAU**, Conseiller auprès du directeur en charge des questions territoriales du musée du Louvre-Lens  
**Valérie FOREY**, Administratrice générale adjointe du musée du Louvre  
**Audrey HAVEZ**, Conseillère régionale Hauts de France  
**Pascal LAFFUMA**, Représentant du personnel du musée du Louvre-Lens  
**Jean-Yves LARROUTUROU**, Personnalité qualifiée  
**Jean-Luc MARTINEZ**, Président-directeur du musée du Louvre  
**Karim MOUTTALIB**, Administrateur général du musée du Louvre  
**Évelyne NACHEL**, Conseillère départementale du Pas-de-Calais  
**Marielle PIC**, Directrice du département des Antiquités orientales du musée du Louvre  
**Nesrédine RAMDANI**, Conseiller régional Hauts de France  
**Sylvain ROBERT**, Maire de Lens  
**Anne-Solène ROLLAND**, Directrice de la Recherche et des Collections du musée du Louvre

Étaient également présents :

**Hélène CORRE**, Adjointe au Maire, Ville de Lens  
**Hélène GUICHARD**, Conservateur en chef du patrimoine du musée du Louvre  
**Violaine JEAMMET**, Conservateur en chef du patrimoine, département des Antiquités grecques, étrusques et romaines du musée du Louvre  
**Marie LAVANDIER**, Directrice du musée du Louvre-Lens  
**Luc PIRALLA**, Conservateur du patrimoine, chef du service conservation du musée du Louvre-Lens  
**Ludovic VIGREUX**, Administrateur adjoint délégué aux ressources du musée du Louvre-Lens

Étaient excusés :

**Xavier BERTRAND**, Président du Conseil régional Hauts de France  
**Sébastien CHENU**, Conseiller régional Hauts de France  
**Aurore COLSON**, Conseillère régionale Hauts de France  
**François DECOSTER**, Vice-président du Conseil régional Hauts de France  
**Claudia FERRAZZI**, Secrétaire générale Académie de France à Rome  
**Nathalie GHEERBRANT**, Conseillère régionale Hauts de France  
**Michel LALANDE**, Préfet de Région  
**Frédéric LETURQUE**, Conseiller régional Hauts de France  
**Yannick LINTZ**, Directrice du département des Arts de l'Islam du musée du Louvre  
**Vincent POMARÈDE**, Directeur de la Médiation et de la Programmation culturelle du musée du Louvre

*La séance, présidée par Jean-Luc MARTINEZ, est ouverte à 14 heures 41.*

**M. LE PRÉSIDENT.**- Je crois que nous avons le quorum.

Je vous propose de désigner comme secrétaire de séance M. DUQUESNOY pour procéder à l'appel.

Je vous prie d'excuser le Préfet de Région qui est représenté par Mme la sous-préfète, M. le Président de Région, M. DECOSTER qui a donné son pouvoir à Mme DEPRez-AUDEBERT.

Bienvenue, Madame.

Je dois également excuser M. LETURQUE, Mme COLSON, et comme représentante du musée du Louvre, Mme LINTZ qui a donné pouvoir à Mme PIC.

**Mme PIC.**- Ah bon ?

**M. LE PRÉSIDENT.**- J'ai un pouvoir signé par toi.

Monsieur DUQUESNOY, si vous voulez bien procéder à l'appel.

*(M. DUQUESNOY procède à l'appel.)*

**M. LE PRÉSIDENT.**- Je vous remercie. Nous avons plus que le quorum.

Ce Conseil d'Administration nous permet, comme de coutume, de prendre le temps de parler de l'activité de notre musée et de vous présenter la programmation à venir. Nous allons commencer par ces points d'information.

*(Mme FOREY entre en séance.)*

Je vais donner la parole à Marie LAVANDIER pour faire un point sur les dernières actualités du musée.

**Mme LAVANDIER.**- Merci, Monsieur le Président.

Je vous propose de vous parler de trois choses, d'abord l'exposition Le Nain, même si elle est en cours, qui se dirige vers une cinquantaine de milliers de visiteurs à la fin de cette semaine – il reste encore une douzaine de jours –, des ventes de catalogues du niveau de nos derniers catalogues, de l'ordre de 600 catalogues vendus à notre boutique, sans compter la diffusion nationale, un catalogue qui, comme la plupart de nos ouvrages, est en train de devenir un classique ou un usuel. Enfin, une exposition qui a rencontré – je vous fais circuler une revue de presse qui est partielle – un grand succès dans la presse nationale, qu'elle soit généraliste ou culturelle, mais aussi une exposition sur laquelle nous avons fait le choix de nous associer au CNRS pour une opération particulière : un projet de recherche qui s'appelle Ikonikat. Certains d'entre vous, en visitant l'exposition, ont peut-être eu affaire à ces sondes armées de tablettes numériques.

C'est une étude, un projet de recherche qui nous permet de vérifier la perception du visiteur des œuvres d'art qui lui sont présentées et de tester la manière dont la scénographie que nous proposons, les séquences et l'ordre dans lequel nous proposons les œuvres améliorent, enrichissent, complexifient le regard des visiteurs ou pas. 650 visiteurs ont été testés. Ce sont des tablettes sur lesquelles le visiteur inscrit lui-même ce sur quoi

portent son regard et son attention, et l'ordre dans lequel il le perçoit. On se rend compte que c'est un type d'approche parfois en contradiction avec ce qu'on appelle les techniques de *eye tracking*, d'enregistrement des mouvements oculaires face aux tableaux. Il y a des éléments sur lesquels les visiteurs affirment être très marqués, revenir souvent. Par exemple, le regard des personnages peints par les Le Nain est en contradiction avec le *eye tracking* qui montre que l'on soutient difficilement les regards des personnages peints. Ils remportent, comme éléments retenant l'attention, moins de points que d'autres éléments.

Cela nous permet de vérifier que l'approche que nous avons eue, fondée sur le mystère Le Nain, qui est même le titre de l'exposition, est très pertinente pour éduquer le regard du visiteur et notamment l'engager à regarder les arrière-plans. Quand on teste le visiteur, dans l'ordre inverse de l'exposition, il va beaucoup moins accorder d'attention aux détails d'arrière-plan.

Une synthèse est prévue en fin d'année avec un colloque international qui permettra d'associer des équipes du monde entier qui travaillent sur des techniques différentes qui permettent d'aborder la perception du visiteur devant l'œuvre des Le Nain et d'essayer au musée du Louvre-Lens d'être innovants dans notre matière de pratiquer la médiation auprès de nos visiteurs.

Le second point que je vous propose d'évoquer brièvement, car il fera l'objet d'une présentation plus détaillée au Conseil d'Administration du mois d'octobre, est notre anniversaire de 5 ans en décembre prochain. D'abord, un renouvellement exceptionnel de la Galerie du Temps fondé sur un apport spécifique des Trésors nationaux, acquis depuis 5 ans et affectés au musée du Louvre.

Puis, autour de cela, 10 jours de fête au musée du Louvre-Lens avec une méthode particulière. Au-delà des week-ends très festifs, avec des programmations très riches et des têtes d'affiche en matière de concerts qui seront invitées, une semaine permettra de scander à la fois le bilan et les projets du musée du Louvre-Lens pour les années qui viennent, autour de ce que sont nos axes d'identité et de travail principaux : la médiation, le travail avec ceux que l'on appelle les publics du champ social, avec une très belle journée les concernant, puisque de grands chefs viendront cuisiner avec et pour les usagers relevant du champ social, les plus défavorisés. C'est cette confrontation du monde du luxe, d'un monde réservé *a priori* aux plus aisés et de ce public qui nous est cher. À chaque fois, une journée thématique, avec en point d'orgue une table ronde sur le musée du Louvre-Lens, son bilan, sa portée, table ronde qui fera également la place à des contradicteurs, parce que les 5 ans sont également l'occasion de mettre ce débat sur la table.

Concernant cet anniversaire, ce pourquoi je veux vous en parler et vous remercier, parce que la plupart d'entre vous sont engagés dans ce processus, c'est la méthode que l'on met en œuvre avec la fédération d'une cinquantaine de partenaires, que ce soit des partenaires institutionnels, politiques, associatifs, privés, entreprises, mécènes, qui sont autour de nous pour construire cette programmation. Nous sommes en train de le faire et 6 groupes de travail ont été mis sur pied. Merci beaucoup à tous, car nous sommes très satisfaits, à la fois de l'implication de chacun et de la richesse des idées qui sont apportées.

Nous pourrions travailler sur le bilan de ces ateliers au mois de juillet et vous faire une présentation de programmation à la rentrée. C'est une méthodologie qui est extrêmement proche de la philosophie du musée du Louvre-Lens. Compte tenu de la

manière dont cela se passe – c'était l'une des idées –, nous pourrions nous appuyer sur le résultat de cette démarche partenariale pour construire la suite du musée du Louvre-Lens et de sa programmation.

Le dernier point que je voulais évoquer est l'été que l'on organise ici pour notre public autour du parc, de cette création artistique, mais aussi de ce lieu à vivre que nous avons souhaité mieux faire partager à travers une programmation originale de médiation assez particulière, sportive entre autres, qui permettra à nos visiteurs de s'approprier davantage ce parc, qui est à la fois un projet radical artistique, mais aussi ce qui nous relie à notre territoire et dont nous avons l'ambition de faire ou de refaire, parce que la friche était très fréquentée. C'est vraiment un lieu de vie et un lieu partagé grâce à ces nouveaux formats de médiation.

Dernier point sur ces nouveaux formats de médiation, vous avez vu dans la presse récemment, et cela répond aux enjeux que je vous avais présentés et que Magalie VERNET avait soulignés dans son intervention il y a quelques mois, que l'on a choisi de communiquer beaucoup sur le Louvre autrement, sur cette manière particulière de s'adresser à notre public, en particulier tout récemment l'art d'être grand-parent. Ce nouveau format de médiation est réservé aux grands-parents et nous permet de leur donner les clés, les astuces des professionnels que l'on emploie, dont c'est le métier de parler aux enfants. Ce sont des ateliers qui ont rencontré un grand succès auprès de la presse. Samedi, il y avait ici France 3, TF1 et RTL dans la même demi-journée.

Voilà quelques nouvelles pour commencer.

**M. LE PRÉSIDENT.-** Comme Marie l'a annoncé, nous reviendrons plus spécialement, lors de notre Conseil d'Administration de la rentrée, sur ce cycle autour des 5 ans du musée. Nous aurons à vous présenter notamment le renouvellement de la Galerie du Temps et toute la programmation que Marie a commencé à esquisser devant vous. Le message est simple, en tout cas en ce qui concerne les collections que l'on peut qualifier de semi-pérennes du musée, avec la Galerie du Temps. Le succès de cette galerie est la haute qualité, le fait que des chefs-d'œuvre des collections du musée du Louvre soient présentés dans ce lieu. C'est le principe de leur renouvellement.

Nous avons souhaité, peut-être parce que la plus grande réussite de ce musée est son ancrage local et le fait qu'il est toujours heureux de rappeler que 50 % de ses visiteurs sont les visiteurs de cette région, remercier ce public pour sa fidélité à l'occasion des 5 ans, en lui proposant ce qu'il y a de mieux dans les collections du Louvre. Depuis 5 ans, grâce aux dispositions fiscales françaises qui sont, en matière de mécénat, particulièrement avantageuses, sont rentrés ce que nous qualifions en droit français de trésors nationaux, qui sont des chefs-d'œuvre que l'État français définit ainsi et qui ont pu, grâce à des souscriptions et à une mobilisation parfois d'un mécénat populaire, faire rentrer dans les collections publiques françaises et au Louvre, depuis 5 ans, des œuvres aussi variées et diverses qu'un tableau de Greuze ou la table du château de Breteuil, pour prendre deux exemples, ou l'une des rares commandes royales encore en main privée, commandée d'ailleurs à un artiste de cette région, Sally\*, qui était *l'Amour*, que nous avons fait rentrer dans les collections publiques.

Voilà l'esprit : à la fois remercier la population et les visiteurs de ce musée pour leur fidélité et en profiter pour expliquer ce que sont les chefs-d'œuvre du musée du

Louvre. Au-delà des icônes connues, ce sont également des œuvres que l'on fait apparaître à la lumière, en les faisant rentrer dans des collections publiques. C'est l'esprit même du Louvre révolutionnaire, passer des collections privées aux collections publiques, et offrir à la population ces œuvres. Nous aurons l'occasion de revenir à la fois sur l'esprit de ce qui nous anime dans cette Galerie du Temps et de vous présenter cette sélection de chefs-d'œuvre et d'expositions-dossiers que nous allons également préparer.

C'est la possibilité pour la première fois de montrer des œuvres dans des matériaux que, pour l'instant, dans la Galerie du Temps, nous ne présentons pas. En raison des conditions de lumière notamment, les œuvres de papier et de tissu ne sont pas présentées dans la Galerie du Temps. Avec Marie, nous avons pensé faire des expositions-dossiers autour de chefs-d'œuvre dans ces techniques. Nous vous expliquerons tout cela et davantage avec la programmation lors du Conseil d'administration de la rentrée.

Voilà pour quelques informations en introduction.

Y a-t-il des questions à ce stade ? (*Non.*)

Je vous invite à dérouler l'ordre du jour. Nous devons commencer par l'approbation du compte rendu de la réunion du dernier Conseil d'Administration qui s'était réuni le 10 mars 2017.

## **I. Approbation du compte rendu de la réunion du 10 mars 2017**

**M. LE PRÉSIDENT.**- Y a-t-il des erreurs, des modifications, des corrections ? Si ce n'est pas le cas, je vous invite à voter.

*(Le compte rendu de la réunion du Conseil d'Administration du 10 mars 2017 est adopté à l'unanimité.)*

Nous pouvons passer au point 2 de cet ordre du jour.

## **II. Installation des personnes qualifiées**

**M. LE PRÉSIDENT.**- Conformément à l'article 10 des statuts de notre établissement, la durée du mandat des personnalités qualifiées est de 3 ans. Ce mandat arrive à terme pour ces personnalités qualifiées. Nous devons proposer un certain nombre de noms, avec une particularité pour les personnalités qualifiées proposées par le musée du Louvre, à savoir que d'après le règlement intérieur de l'établissement du musée du Louvre, nous devons soumettre ces personnalités aussi au Conseil d'Administration du musée du Louvre qui se tient la semaine prochaine.

En ce qui concerne le musée du Louvre, deux personnalités qualifiées siègent et siégeaient dans notre assemblée. Il s'agit de Mme Claudia FERRAZZI dont on a évoqué le nom qui, vous le savez sans doute, vient de rejoindre l'Élysée car elle a été nommée conseillère pour la culture auprès du Président de la République. Dans ce cadre, elle a démissionné de son mandat de membre de ce Conseil d'administration. On m'a demandé

de proposer un nom en remplacement. J'ai souhaité proposer, aussi bien à votre Conseil d'administration qu'à celui du musée du Louvre, le nom de Mme DALON, directrice des musées d'Amiens.

C'est l'occasion aussi peut-être de procéder autrement. Il ne s'agissait pas de remplacer Mme FERRAZZI pour ses missions ou ses contributions, mais d'associer un collègue de la région élargie à la Picardie, car Mme DALON dirige le musée d'Amiens. C'est également une collègue qui a été en poste auprès de la réunion des musées nationaux et qui a une assez bonne et claire vision, à la fois de l'économie des expositions et du réseau des musées. Je pense qu'elle pourra contribuer à aider notre établissement, à continuer de s'installer auprès des musées de la région, mais aussi à l'échelle territoriale. Sa connaissance de l'économie des expositions et du fonctionnement des musées pourra être utile à notre Conseil d'Administration. C'est la raison pour laquelle j'ai proposé son nom.

La deuxième personnalité qualifiée proposée par le Louvre est M. LARROUTUROU, qui est parmi nous. Je lui ai demandé s'il souhaitait être prolongé d'un deuxième mandat. Nous apprécions sa fidélité et son intérêt pour notre établissement. Il a accepté. J'ai donc le plaisir de vous proposer son renouvellement.

Voilà pour les personnalités proposées par le musée du Louvre.

Je ne sais pas si madame est mandatée pour proposer les personnalités qualifiées au nom de la Région.

**Mme DEPREZ-AUDEBERT.**- Oui, le Président BERTRAND et le Vice-président DECOSTER ont proposé deux noms pour les personnalités qualifiées : M. AILLAGON en renouvellement et M. GOLD, directeur du Comité régional du tourisme, en remplacement de M. PACORY qui ne souhaite pas être renouvelé.

**M. LE PRÉSIDENT.**- En effet, M. PACORY nous avait signalé qu'il ne souhaitait pas être renouvelé. C'est une très bonne idée d'associer la personne en charge du tourisme car c'est l'un des enjeux de notre établissement d'être intégré...

**Mme DEPREZ-AUDEBERT.**- Un Picard.

**M. LE PRÉSIDENT.**- Selon les statuts de notre établissement, ces nominations ne sont pas soumises au vote. Il s'agit d'une information. Votre avis est requis même si, formellement, il n'y a pas de vote.

Je souhaiterais notamment demander l'avis des autres collectivités territoriales, si vous le permettez, Madame, à la fois sur ces nominations côté Louvre et côté Région.

**M. ROBERT.**- Je voudrais à la fois remercier les personnalités qui ont accepté de repartir dans ce nouveau mandat, féliciter celles qui nous ont accompagnés sur le premier et leur souhaiter, au moins pour Mme FERRAZZI, beaucoup de succès dans ses nouvelles missions au travers de ce qu'elle a pu avoir comme mission et sur ce quoi elle nous a accompagnés sur cette période. Nous attendons impatiemment ce qui va pouvoir sortir des nouveaux membres du Conseil d'administration pour nous accompagner dans la réussite du musée et de son implantation.



**M. LE PRÉSIDENT.**- Je pense que le fait que Mme FERRAZZI soit auprès du Président de la République ne peut que contribuer à nous aider aussi dans la gestion de cet établissement.

**M. AILLAGON.**- Permettez-moi de remercier la Région et le Président BERTRAND d'avoir bien voulu me proposer de bénéficier d'un second mandat au sein de ce Conseil d'Administration, que j'accepte.

C'est dire tout le plaisir que j'ai à venir à ce Conseil, à participer ainsi au développement et à l'épanouissement du Louvre-Lens.

**M. LE PRÉSIDENT.**- Merci à tous.

### **III. Rapports pour information**

**M. LE PRÉSIDENT.**- Cela nous permet de rentrer dans le cœur du fonctionnement de ce musée en détaillant la programmation.

#### **3.1. Présentation de l'exposition « Musiques ! Échos de l'Antiquité »**

**M. LE PRÉSIDENT.**- Nous allons commencer par la présentation de l'exposition « Musiques ! », la prochaine grande exposition de la rentrée. Je me permets de rappeler que, depuis un an, nous avons changé la saisonnalité de nos grandes expositions : une exposition de rentrée et une exposition de printemps. Nous y sommes, puisque cette exposition devrait être inaugurée le 12 septembre.

Nous accueillons deux des commissaires, Mme Violaine JEAMMET, qui est conservatrice au département des antiquités grecques, étrusques et romaines du musée du Louvre, et Mme Hélène GUICHARD, que vous connaissez déjà, puisqu'elle a été commissaire de l'exposition consacrée aux animaux et pharaons et qui est conservateur au département des antiquités égyptiennes.

**Mme JEAMMET.**- Mesdames et Messieurs, je vous remercie de nous recevoir pour que nous puissions vous présenter l'exposition qui aura lieu à partir du 12 septembre au Louvre-Lens et qui est en réalité une histoire qui commence bien avant. Le titre l'indique déjà. Plus précisément, elle remonte à une découverte, qui a eu lieu en 2010 près de Louxor, de 3 harpes merveilleusement conservées, et qui a suscité l'intérêt d'une des protagonistes du projet qui était à l'époque à l'IFAO (Institut français d'Égypte) du Caire.

Cette découverte a suscité, en accord avec d'autres écoles françaises à l'étranger, notamment d'Athènes et de Rome, un projet de recherche très ambitieux qui s'intitulait « Paysages sonores et espaces urbains de la Méditerranée ancienne ». C'était en réalité plus que l'étude des instruments de musique et de la musique dans l'antiquité, mais un désir de prendre en compte le domaine sonore dans sa globalité.

Ce projet a débouché sur 3 colloques dans chacune des écoles françaises, avec comme principales innovations de montrer comment ces instruments antiques restaurés et

les études archéométriques pouvaient donner lieu à de nouvelles interprétations et une nouvelle compréhension de la musique dans sa globalité et également de cette dimension sonore.

Il y a eu pour ce projet l'appui du centre de recherche et de restauration des musées de France. Marie LAVANDIER est parfaitement au courant de ce projet qui remonte à quelques années. Il y a eu l'appui également de la Cité de la Musique et de la Philharmonie, et des modélisations faites par l'IRCAM. Tout cela a débouché sur un projet d'exposition pour lequel Jean-Luc MARTINEZ avait demandé bien en amont qu'une association soit faite au sein de chacun des 3 départements antiques avec un conservateur.

Nous vous présentons enfin aujourd'hui ce projet qui a été intitulé « Musiques ! », avec un point d'exclamation qui est très à la mode en ce moment, et « Échos de l'antiquité » ; je pense que vous comprendrez pourquoi cette expression. Il ne faut pas seulement que ce soit une exposition sur la musique, mais aussi une clé d'accès à ces civilisations antiques, avec une double gageure, car il s'agit à la fois de montrer des sons éphémères par définition, comment on peut montrer cela au public, et une musique qui est d'autant plus disparue, sur 4 civilisations, plus de 3 000 ans, de l'Iran à la Gaule.

Cette collaboration entre les écoles françaises d'archéologie à l'étranger et le musée du Louvre s'est déroulée de la manière suivante. Nous sommes deux ici à vous présenter ce projet, mais nous sommes 8 hauts-commissaires : pour l'Orient, Ariane THOMAS et Nele ZIEGLER ; pour l'Égypte, Sibylle EMERIT et Hélène GUICHARD ; pour la Grèce, Sylvain PERROT et moi-même ; pour Rome, Alexandre VINCENT et Christophe VENDRIES.

Je vous parlais de gageure. Pour que le public puisse se repérer, nous essayons de mettre en place, grâce à l'équipe du musée, une série de codes et de repères visuels pour que le déroulement, aussi bien géographique que spatial et chronologique, puisse se faire de la manière la plus simple possible. Le code couleur pour l'Orient est le jaune et l'Égypte en vert. À chaque fois, vous avez un pictogramme : le signe de la musique en cunéiforme pour l'Orient, Hathor pour l'Égypte, le phi pour la Grèce, le R pour Rome, selon les graphies traditionnelles dans l'*Odyssee*.

**M. LE PRÉSIDENT.**- Avec la dernière campagne, il faudra peut-être changer le phi.

**Mme JEAMMET.**- Ce n'est pas le même. Malheureusement, tout cela a été décidé avant M. MELENCHON.

Une exposition très ambitieuse avec environ 400 œuvres exposées.

**Mme GUICHARD.**- En effet, 400 œuvres environ exposées à Lens ; ce sera la plus grosse des trois étapes, les deux salles dans lesquelles nous exposerons ensuite en Espagne étant un peu plus petites. Nous avons modifié le périmètre de l'exposition. Sur ces 400 œuvres, 295 proviennent du musée du Louvre, de nos 3 départements antiques. Nous avons une grosse centaine d'œuvres qui nous seront prêtées par 22 prêteurs. Pour l'étranger, en particulier les musées de Rome, de Naples, d'Athènes, le Metropolitan Museum de New York et des prêts obtenus de haute lutte auprès du British Museum. Pour les musées de France : le musée de l'Arles antique, le musée de Saint-Romain-en-Gal, les

musées de Bordeaux, Vendôme, Orléans, Toulouse, Vesoul, Rennes. C'est un éventail assez large.

Nous avons également eu le plaisir de travailler avec nos collègues du musée de la Musique, dont nous avons pu bénéficier des conseils et de prêts intéressants de la Philharmonie de Paris. Il faut noter les prêts très importants consentis par la Bibliothèque nationale de France, à la fois le cabinet des médailles et le département des manuscrits.

Cette exposition se déroulera en 3 étapes : d'abord à Lens de septembre prochain jusqu'en janvier 2018, puis dans les Caixa Forum respectifs de Barcelone et de Madrid. Ce sont les grandes salles d'exposition de la fondation Caixa avec qui le musée du Louvre coorganise cette exposition. Barcelone d'abord entre février et mai 2018, puis Madrid entre juin et septembre.

Un mot de la scénographie que l'on doit à l'agence AtoY et à ses deux chefs de projet, Naori YAMAZOE et Chiaki YATSUI pour le graphisme. Le nom de Naori YAMAZOE sera certainement familier à certains d'entre vous car elle faisait partie de l'agence SANAA qui a construit le musée du Louvre-Lens, ce qui expliquerait l'architecture très particulière de l'exposition qui va trancher avec ce qui a pu se faire jusqu'à présent au Louvre-Lens. C'est une succession de ce que l'on a décidé d'appeler des tambours, puisqu'on parle de musique, qui sont ces cylindres qui vont rythmer toute cette grande galerie rectangulaire de Lens, entre lesquels on pourra déambuler, passer de l'un à l'autre. Je ne vous cache pas que même nous, nous étions un peu inquiets au début du circuit qui pouvait découler de ce type d'architecture. Nous avons très peur que le public se perde, mais c'est fait de façon tellement intelligente que par le jeu des portes, des entrées et des sorties, on ne peut pas se tromper. On est obligé de passer du bon tambour au bon tambour suivant, d'autant plus qu'un marquage coloré au sol permettra de guider parfaitement le visiteur.

Je voulais vous montrer le visuel en haut de l'écran, qui est le déroulé de l'entrée de l'exposition avec une grande carte qui permettra aux visiteurs, non seulement de situer nos différentes civilisations, mais aussi de mesurer l'ampleur géographique et culturelle de ce que l'on s'apprêtera à leur montrer. Elle sera accompagnée d'une explication de notre système de pictogrammes pour qu'ils puissent s'y retrouver et d'une frise chronologique croisée qui permettra de relier les événements majeurs et les grandes époques entre ces différentes ères civilisationnelles.

L'exposition est construite en 6 sections : la première en guise d'introduction nous permettra d'aborder les sonorités antiques comme un monde peut-être à jamais disparu et pour envisager l'image qu'on s'en fait dans nos civilisations occidentales et qui, comme d'habitude, est forcément fantasmée et déformée, parce qu'on en a une vision à travers les beaux-arts, l'opéra, le cinéma, la bande dessinée qui est partielle et partielle, mais qui est celle qui nous donne une idée que l'on croit connaître de la musique antique. On abordera les questions plus scientifiques de la redécouverte de cette musique antique depuis les études humanistes au XVI<sup>e</sup> siècle jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle, en passant par les grandes découvertes archéologiques du XIX<sup>e</sup> et tout l'essor de cette archéologie scientifique qui a permis d'apporter énormément de sources, qu'elles soient iconographies ou textuelles, à ces études. Enfin, les instruments de musique eux-mêmes dont vous verrez malheureusement qu'il ne nous en reste pas beaucoup, sauf pour l'Égypte.

Ils peuvent tout de même nous donner une idée des instruments qui étaient joués et des sons qu'on pouvait en tirer.

La deuxième section concernera toute la sphère religieuse, puisque la musique, mais pas seulement, tout un univers sonore et un univers de sons imprègnent la vie religieuse dans ces différentes civilisations antiques. On envisagera les dieux de la musique, les dieux musiciens et l'utilisation de ces émissions sonores, musicales ou non, pour honorer les dieux.

De même, dans la sphère, non plus de la religion, mais du pouvoir, où la musique joue un rôle essentiel dans l'apparat royal et dans la mise en scène du pouvoir, que ce soit à la cour, dans la famille royale elle-même, puisque notamment pour l'Orient et l'Égypte, les membres de la famille royale utilisent la musique, sont des musiciens dans le cadre d'un culte rendu aux dieux. La musique est également un élément indissociable de certains rites civiques dans la cité pour le monde classique. La guerre, bien entendu, s'est toujours et un peu partout accompagnée de musique.

Après les sons du pouvoir, le pouvoir des sons. Cette section abordera plutôt la musique et cet univers sonore, musical ou non, dans la vie quotidienne, de la naissance à la mort, en passant par l'amour, donc des sons pour séduire, mais aussi le paradoxe qui existe entre bruit et silence, car les silences eux-mêmes avaient leur importance, et vous verrez pourquoi. Enfin, les sons pour l'autre monde dans le cadre funéraire.

La cinquième section sur les métiers de la musique, aussi bien pour interpréter que pour transmettre, puisqu'en dehors de la Grèce, nous n'avons pas de partitions, nous n'avons pas de notations musicales, en particulier en Égypte où cela n'existe pas. On a beaucoup de mal à imaginer ce que pouvait être cette transmission de musique. On envisagera à la fois le musicien, son rôle d'instrumentiste, sa formation et la façon dont il a reçu la connaissance de la musique et dont il pourra à son tour la transmettre.

Enfin, la fabrication de cet instrument de musique avec l'apport des nouvelles technologies et des techniques archéométriques que nous avons eu la chance de pouvoir appliquer à certains de ces instruments pour en savoir davantage sur la façon de les construire, de les fabriquer et de les accorder.

Pour conclure, la dernière section que l'on a intitulée « des instruments qui voyagent » permettra, comme ce bassin méditerranéen est un carrefour d'échange et de transmission d'idées, de concepts, de personnes et d'objets, de voir comment les instruments nés et créés quelque part se déplacent et vont arriver dans d'autres lieux.

Voilà la maquette de l'exposition. Vous reconnaissez certainement l'entrée de la grande galerie.

*(Projection d'un PowerPoint.)*

On passera de cylindre en cylindre, de tambour en tambour selon ce circuit des 6 sections.

**Mme JEAMMET.**- Vous reconnaissez les codes couleurs dont nous avons parlé, qui sont différents des codes couleurs des civilisations que l'on aura à côté des cartels. Ce sont des couleurs qui scandent chacune des grandes sections et qui seront aussi bien

visualisées sur les pages des tambours que par le marquage au sol. Le public pourra facilement comprendre quand il passe d'une section à une autre.

Il n'y a quasiment pas de partition, des sons éphémères, une musique disparue, des instruments brisés. Il était hors de question d'essayer de reconstituer des opéras antiques ou de présenter au public des reconstitutions de musique qui sont, par définition, discutables et discutées entre spécialistes. En revanche, outre l'accompagnement traditionnel des audioguides, il y aura dans certains tambours un accompagnement sonore par le biais de casques qui permettront d'écouter différents aspects de la civilisation antique. Je ne parle pas du tambour 1 où l'on aura les trompettes d'*Aïda* et quelques images de film, mais plutôt des lectures de textes antiques pour que le grand public et les spécialistes puissent voir quelle était la différence sonore entre les langues, comment on lit de l'araméen et du grec ancien, de même que des lectures de chants d'amour.

On s'est appliqué à enregistrer la façon, notamment mécanique, dont les instruments et les petits grelots en terre cuite pouvaient rendre des sons. Le public pourra entendre ces sons. Malheureusement, l'IRCAM n'a pas pu aller au bout de sa restitution sonore, mais on aura la possibilité de sonner un instrument antique.

**Mme GUICHARD.**- Nous vous proposons de passer en revue très rapidement les 6 sections en vous montrant quelques œuvres emblématiques. Dans la première section sur le monde peut-être à jamais disparu des sonorités antiques, on évoque cette musique dans l'imaginaire occidental. En parlant d'opéra, de littérature et de beaux-arts, comment ne pas parler d'*Aïda*. La rédaction du livret a été confiée à l'égyptologue Auguste Mariette, qui était extrêmement soucieux de réalité historique. La constitution des costumes, des décors et des accessoires a fait l'objet d'un grand soin.

Je vous mets à l'écran les fameuses trompettes d'*Aïda* qui ont été créées sur la base d'un modèle conservé au musée du Louvre. Vous voyez ce que l'on prenait pour une trompette jusqu'à la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle, qui n'est en réalité qu'un support d'autel dont il manquait le petit brûle-parfum que l'on a retrouvé dans les collections dans la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle. C'est assez amusant, car vers 1947, un musicologue est venu de l'hémisphère sud pour tenter de faire sonner la trompette ; cela n'a jamais fonctionné et il était très déçu et en a conclu que les Égyptiens n'étaient pas de bons facteurs d'instruments. C'était seulement un pied d'autel.

C'est tout de même cela qui a servi à la création de ces instruments. Grâce à la Philharmonie de Paris et à la NBF, nous exposons les maquettes des costumes, l'une des trompettes d'*Aïda* de 1881 et le véritable objet qui a servi de modèle.

**Mme JEAMMET.**- Toujours dans cette évocation de la redécouverte des instruments antiques, dans les années 30, les découvertes à Oure\* ont permis de retrouver des instruments orientaux. Cela a donné lieu à certaines images comme celle de *Salammbô* et notre grand ami Jean-Léon Gérôme, qui adore l'antiquité et la revisite de manière très particulière avec ce tableau que le musée des Augustins de Toulouse nous a prêté, d'*Anacréon, Bacchus et l'amour*, dans une antiquité totalement fantaisiste. Même la harpe n'est pas tenue correctement, il la tient à l'envers.

**Mme GUICHARD.**- Tu me fournis une transition parfaite. On parlait des instruments réels qui seront exposés. L'une des vedettes de l'exposition est cette harpe trigone ou harpe angulaire, avec sa réplique de la Cité de la Musique qui a été créée pour

l'Exposition universelle de 1889. Cette harpe telle que vous la voyez a été altérée dans le temps, mais elle est dans un état de conservation remarquable. Elle a près de 3 000 ans et c'est vraisemblablement l'exemplaire le mieux conservé au monde, y compris avec des éléments que l'on pensait modernes et que la datation au carbone 14 a révélé comme étant bien antiques. Ce sont des choses qui nous ont permis, grâce à la préparation de cette exposition, de compléter et préciser notre connaissance sur certaines de nos œuvres.

Cette harpe était exposée au XIX<sup>e</sup> siècle – elle fait partie des toutes premières collections égyptiennes du Louvre – à l'envers, à la façon d'une harpe moderne. Le plus amusant est qu'elle a servi de modèle à de nombreux peintres orientalistes, en particulier Alma-Tadema et que dans toute cette production du XIX<sup>e</sup> siècle, la harpe était peinte à l'envers parce qu'elle était exposée comme cela au musée du Louvre, jusqu'à ce que quelqu'un s'en rende compte et qu'elle reprenne sa position antique réelle.

**Mme JEAMMET.**- Nous passons ensuite aux vestiges archéologiques, car contrairement à ce que disait Hélène, il n'y a pas que l'Égypte qui a conservé des instruments antiques.

Il est vrai que le climat sec de l'Égypte permet une conservation des bois et des matériaux organiques remarquables, mais nous avons un certain nombre d'instruments, surtout nous avons pensé au malheureux public, dont nous faisons partie il y a encore un an, du moins les 3 conservatrices du Louvre qui n'étaient pas du tout spécialistes de musique, et nous nous sommes dit qu'il serait bien d'avoir une grande fresque présentant les différentes catégories d'instruments, qui sont celles que l'on utilise encore aujourd'hui (à corde, à vent, percussions), et leur expliquer quel était le nom de ces instruments, avec un petit dessin qu'ils retrouveront dans le livret qui accompagnera le public.

**Mme GUICHARD.**- Nous nous sommes aperçus que, d'une civilisation à l'autre, nous n'appelions pas de la même manière le même instrument. Sinon, ce ne serait pas drôle. C'est l'occasion de faire le point sur toutes ces questions de lexique.

**Mme JEAMMET.**- J'en profite pour saluer l'équipe pédagogique du Louvre-Lens qui fait un travail remarquable. Nous avons été époustouflés.

Quelques instruments antiques : une harpe, qui est installée dans le bon sens, les *tibiae* qui sont prêtés par le musée de Naples et trouvés à Pompéi. Attention, ne dites plus jamais « flûte ». Cela n'a rien à voir avec une flûte, puisqu'il y a une hanche. Il s'agit plutôt de clarinette ou de hautbois tel qu'on l'entend aujourd'hui. Puis, les instruments métalliques comme des cymbales. C'est l'exemple des antiquités orientales.

**Mme GUICHARD.**- On passe à la section 2 avec ces questions religieuses animées par la musique.

**Mme JEAMMET.**- Nous souhaitons également faire comprendre aux gens que tout était religieux dans l'antiquité en quelque sorte, donc la musique l'était également. Non seulement certains dieux inventent des instruments – c'est le cas notamment en Grèce –, mais tout est baigné par la religion et par la musique. Vous connaissez tous l'anecdote d'Hermès inventant la lyre avec une carapace de tortue. En l'occurrence, il s'agit de Dionysos dont les instruments préférentiels sont l'aulos (double hautbois) et les instruments à percussion, car pour le dieu du vin, ils permettent davantage la transe que la lyre qui est plutôt réservée à Apollon.

**Mme GUICHARD.**- Pour honorer les dieux, en Égypte, c'est une activité qui se fait également en musique. Vous avez à gauche une stèle assez fameuse du département des antiquités égyptiennes où l'on voit un harpiste en train de chanter un hymne au dieu Rê, le dieu solaire. Comme un grand nombre de ses congénères, ce harpiste était aveugle. On le voit à son œil vide. Très souvent, les aveugles étaient musiciens et chantaient. Il s'agit évidemment de complaire au dieu et, par la prière chantée, de s'attirer ses faveurs. Il s'agit quasiment d'une offrande sonore. Sur la droite, c'est un papyrus qui représente la fondation d'un temple au son des tambours, car même dans ces rituels, à la limite entre le civique et le religieux, la musique avait sa place.

Pour l'Orient, même chose, vous avez un fragment de stèle mésopotamienne du Louvre où l'on voit un sacrifice royal devant le dieu avec l'intervention d'instruments de musique. Vous avez une comparaison à droite pour vous donner une idée de ce qu'étaient ces grandes stèles. En Mésopotamie, les dieux devaient être calmés grâce à la musique. On a toute une théologie et une liturgie construites autour de cette idée.

**Mme JEAMMET.**- Ambiance musicale très religieuse avec un document exceptionnel pour la Grèce, puisque c'est une plaquette en bois. L'original ne circule pas, nous avons la copie qui a été effectuée par un archéologue et restaurateur du XIX<sup>e</sup> très célèbre, Gilles Béron\* et que l'école française d'Athènes nous prête. Il s'agit d'une scène de sacrifice – l'autel y est représenté – et d'un accompagnement en musique avec une lyre et la double aulos à côté.

À Rome aussi, on voit ces scènes quotidiennes avec un autel, un sacrifice. Vous avez au-dessus de l'autel la représentation de ce sacrifice en musique.

**Mme GUICHARD.**- Nous vous le disions en introduction, la musique fait véritablement partie de l'apparat et du décorum du pouvoir dans toutes ces sociétés antiques. Vous avez un relief perforé mésopotamien du III<sup>e</sup> millénaire. C'est une scène de banquet, thème de prédilection en Mésopotamie à cette époque. Le banquet, en présence ou non des souverains, se déroulait en musique. Les musiciens de cour en Mésopotamie étaient des personnages importants, comparables à des dignitaires, des fonctionnaires de haut rang.

Je vous le disais également, la famille royale, surtout en Orient et en Égypte, joue un rôle musical dans le culte divin. Vous voyez, toujours sur un objet du Louvre, le roi de Babylone qui conduit sa fille devant la déesse Nanaya. Vous pouvez peut-être deviner, à droite de l'objet, cette jeune personne qui tient sous son bras une harpe angulaire, comme celle que je vous ai montrée pour l'Égypte, et qui est représentée comme une prêtresse de la déesse.

**Mme JEAMMET.**- Pas de roi en Grèce, mais la musique accompagne tout ce qui fait la civilisation grecque, fondée sur l'agôn, la rivalité entre les cités, que l'on va retrouver notamment dans le cadre des Jeux olympiques ou des grandes Panathénées à Athènes. C'est une scène tout à fait exceptionnelle sur cette amphore où est représentée une scène de sport. Vous avez l'acrobate qui monte sur un cheval au son de l'aulos. C'est toujours ce bout pour les artisans grecs pour représenter une vie quotidienne, avec à gauche les spectateurs qui acclament le sportif, tandis qu'entre les pieds du cheval, vous voyez un petit personnage en train de creuser fébrilement l'arène pour préparer la course du cheval.

La musique était à ce point importante en Grèce antique qu'elle faisait également partie de l'éducation traditionnelle de chaque jeune citoyen.

La musique est importante dans la société, mais également pour accompagner la guerre, avec des instruments de musique au son triomphaliste, que l'on devait entendre pour ne pas se tromper s'il s'agissait de sonner la défaite ou au contraire l'attaque. On a retrouvé près d'Orléans, à Neuvy, une très belle trompette qui a été restaurée et étudiée il y a quelques années par l'un des commissaires de l'exposition, Christophe VENDRIES. Le musée de Saint-Germain-en-Laye nous a prêté l'une des plaques, en galvanoplastie, de la Colonne Trajane qui expose les faits de l'empereur Trajan, tout cela en musique. Vous avez l'une de ces grandes trompettes arrondies, que l'on appelle un cornu et qui était utilisé pendant les cérémonies au moment de la guerre ou les cérémonies martiales.

**Mme GUICHARD.**- Après les sons du pouvoir, le pouvoir du son, et après la guerre, la séduction. Ces sons pour séduire sont évoqués à la fois autour de la séduction des grands personnages mythologiques comme Orphée qui joue de la lyre pour attirer les animaux, mais aussi la séduction au sens érotique du terme, ce qui, en Orient et en particulier en Égypte, a une place prépondérante. C'est une iconographie très riche, féminine la plupart du temps, associée à la musique et liée à cette nécessité de séduction et très souvent de fertilité.

La musique certainement, mais également toutes les ambiances sonores, qu'elles soient faites de bruit ou à l'inverse de silence, avec pour l'Égypte le dieu Bès, qui est cette petite divinité extrêmement paradoxale, laide à faire peur – c'est ce qui était recherché – mais tellement sympathique. C'est une divinité protectrice qui, grâce à la pratique de la musique ou à l'émission de différents sons, bruits, claquements, avait pour mission d'effrayer et de repousser les entités néfastes, les génies malfaisants, et de protéger à ce titre tout particulièrement les femmes, les femmes enceintes, les petits enfants et les dormeurs, qu'ils soient vifs ou morts, puisque le dieu Bès figurait également sur les chevets qui soutenaient la tête de certaines momies au Moyen Empire. Voilà un Bès en train de jouer de la lyre.

Pour évoquer le silence, à l'inverse, voilà une très belle statue, qui vient d'être restaurée pour l'occasion, du dieu Osiris, le dieu des morts, que l'on appelle aussi le dieu du silence, car par opposition au son, au bruit et à la musique, la mort est l'absence de tout cela, donc le silence. Osiris, maître du silence, est pleuré par les deux personnages sur la droite, ses sœurs Isis et Nephthys, Isis étant également son épouse. Ce sont les pleureuses qui, par leurs lamentations funèbres, vont entre autres essayer de réveiller le dieu.

**Mme JEAMMET.**- Des sons pour la vie, des anti-sons au moment du silence, mais aussi des sons pour aller dans l'autre monde et accompagner le défunt. Une lyre en bois a été trouvée dans une tombe de Deir el-Medina. Arles nous a prêté également ce magnifique sarcophage d'une certaine Julia Tyrrana. Il y a une véritable nature morte, autour de l'inscription, de différents instruments, dont l'orgue hydraulique qui est une invention faite à Alexandrie. On ignore si elle jouait de tous ces instruments, si c'était une musicienne ou si elle aimait la musique et s'est faite représentée avec ces différents instruments.

**Mme GUICHARD.**- Dans la tombe, la musique a une place de choix. Vous avez un banquet funéraire qui est au Louvre, une peinture murale d'une tombe qui a aujourd'hui



disparu. Vous voyez le banquet funéraire animé par des jeunes femmes qui faisaient partie de la famille du défunt et qui viennent non seulement consacrer les offrandes du repas funéraire, mais aussi jouer du hautbois et de la harpe à cette occasion.

**Mme JEAMMET.**- Dans le même genre d'idée, pour accompagner le défunt dans la tombe, ce groupe tout à fait exceptionnel de terres cuites polychromes montre un véritable concert avec 4 cithares de forme différente et une joueuse de crotales et danseuse, qui a été retrouvé à Égine, sans doute accompagné d'un petit nain aux crotales qui sera présenté dans une autre section de l'exposition. Nous ne sommes pas capables de connaître les raisons pour lesquelles ces défunts se faisaient enterrer avec ces instruments, mais ce sont des témoignages iconographiques très précieux pour nous.

On arrive à l'avant-dernière section de l'exposition : les métiers de la musique. L'antiquité voit aussi naître ce qu'on appelle la lutherie, c'est-à-dire la confection des instruments de musique, et des instrumentistes hors pair. Les stars, que l'on connaît bien dans notre civilisation musicale, existaient déjà dans l'antiquité. Il y a deux sous-sections dans cette grande section : d'une part, le fait d'interpréter et de transmettre la musique. Des professeurs enseignaient leur art. Cette exceptionnelle amphore attique due au peintre de Berlin, l'un des grands peintres du début du V<sup>e</sup> siècle à Athènes, montre un joueur de cithare sobrement vêtu de la longue tenue des citharèdes, dont la gestuelle est bien représentée sur ce fond noir.

**Mme GUICHARD.**- Tous n'étaient pas des vedettes ou des stars. Vous avez un malheureux vieux harpiste sur un ostracon, ces éclats de calcaire qui servaient aux artistes à croquer des scènes, à s'exercer. Cet ostracon est exceptionnel et nous est prêté par le Metropolitan Museum de New York. Il représente ce vieux harpiste bossu, aux doigts tordus, penché sur son instrument. Cela montre la condition de ces musiciens qui n'était pas forcément la même selon que l'on était un musicien de cour ou non.

**Mme JEAMMET.**- Transmettre, c'est également transmettre par l'écrit. Il reste effectivement quelques infimes témoignages de ces notations musicales. Le département des antiquités orientales prête une tablette inscrite en cunéiforme. Peut-être que tu pourras la déchiffrer, Marielle.

**Mme PIC.**- Non, je ne peux pas en dire plus.

**Mme JEAMMET.**- On a retrouvé au département égyptien, il y a quelques années, ce fragment de papyrus, un fragment d'une tragédie perdue écrite par un certain Karkinos le Jeune. Le fragment montre qu'au-delà du V<sup>e</sup> siècle, on voit naître les grands tragiques que vous connaissez que sont Eschyle, Sophocle et Euripide. Ce genre se continuait au IV<sup>e</sup> siècle. C'est difficilement lisible, mais on a les vers et, entre les lignes, des petits signes, des petites notations ou des petites virgules qui indiquent que ces airs étaient chantés. On a là le témoignage d'une vraie notation musicale avec ce papyrus qui a été retrouvé aux antiquités égyptiennes et qui montre cette transmission de la musique au-delà des siècles.

Deux très belles scènes nous sont prêtées par le musée de Naples et montrent la musique dans une ambiance plus intimiste de vie quotidienne, des scènes de concert qui se déroulaient dans des maisons d'époque romaine, qui ont été trouvées à Pompéi ou à Herculaneum.

Dans cette deuxième section, c'est la façon dont on peut aujourd'hui étudier ces instruments grâce à l'archéométrie et aux technologies nouvelles. Cela a été le cas de l'étude de ce cornou qui a pu être étudié par l'IRCAM. Le public pourra entendre le son du cornou, qui ressemble plus à une corde de brume qu'à une trompette. Ce sera l'une des trois œuvres qui seront expliquées au grand public, à la lumière de ces nouvelles technologies.

**Mme GUICHARD.**- Pour clore l'exposition, nous avons choisi d'évoquer ces échanges, ces circulations autour du bassin méditerranéen et de nos 4 grandes civilisations. Vous avez l'exemple de cette plaquette d'un joueur de luth oriental, mésopotamien, pour expliquer le fait que le luth est un instrument qui vient d'Iran et qui est introduit en Mésopotamie au XXIII<sup>e</sup> siècle avant Jésus Christ. On voit sur cette plaquette la coiffure particulière du musicien qui laisse penser que lui-même est originaire des montagnes du Zagros.

Voilà pour évoquer ces échanges, les lieux de naissance de ces instruments et leur diffusion avec, pour terminer l'exposition, une carte qui reprend celle de l'introduction, mais sur laquelle on fait figurer les lieux de naissance, les lieux d'apparition ou les premières attestations de ces instruments et leur diffusion en règle générale d'Orient vers l'Occident, comme c'est le cas de l'orgue hydraulique qui naît à Alexandrie, en Égypte, à l'époque gréco-romaine, et qui va se diffuser dans tout l'empire romain, qui est un peu l'ancêtre de nos orgues d'église.

**Mme JEAMMET.**- On voit combien la Méditerranée se présente comme un lieu d'échange sur tout le bassin méditerranéen pour ces cultures, pour la musique.

Bien sûr, il y a un catalogue. Nous en sommes à la maquette, mais le catalogue se distribuera en deux grandes catégories : d'une part, les essais qui seront réalisés par les spécialistes musicologues, et d'autre part, le catalogue lui-même qui défilera les objets qui nous sont prêtés pour l'exposition, avec quelques focus dans des couleurs différentes pour que l'on puisse comprendre que l'on a affaire à un point particulier.

Enfin, il y aura aussi toutes sortes de manifestations prévues par le musée, de même qu'un colloque qui sera organisé sur deux jours sur la réception à l'époque moderne de ces instruments. Ce colloque aura lieu à la fin de l'exposition.

Je ne sais pas si vous avez des questions.

**M. LE PRÉSIDENT.**- Je vous remercie.

Quand on connaît le succès de l'exposition qu'Hélène avait présentée ici ou l'exposition consacrée à la Mésopotamie, je suis certain que ces cultures anciennes continuent d'intriguer et d'intéresser le grand public. Imaginer ce qu'a été la place de la musique dans ces sociétés est une porte d'entrée originale. La scénographie me paraît également un atout, car on voit bien qu'aujourd'hui, même s'il faut conduire les gens par la main, la liberté qui consiste à présenter un espace ouvert peut être une chance. Ce qu'on essaie de faire dans ce musée, c'est casser toutes les barrières qui peuvent exister entre le musée classique et le visiteur quand il est éloigné de la visite du musée. Cela peut y contribuer.

Si vous avez des questions, profitez de la présence de deux des commissaires.

**Mme DEPREZ-AUDEBERT.**- Je pense que le thème est très porteur dans cette région car il y a beaucoup de musiciens. Cela fait partie de l'ADN de la population avec la présence des sociétés des mines. Il y a eu jusqu'à 5 000 sociétés musicales dans le Nord - Pas de Calais au siècle dernier, il en reste encore beaucoup. Ce serait bien de faire un effort auprès des écoles de musique et de toutes ces harmonies pour les inciter à venir visiter l'exposition.

**Mme JEAMMET.**- Un effort a été fait de ce côté. Nous souhaitons remercier l'équipe du Louvre-Lens et le soutien que nous avons reçu de la part du Président-directeur et de la Directrice.

**M. AILLAGON.**- Monsieur le Président, Mesdames, puisque vous évoquez l'antiquité romaine, vous n'avez pas été tentées de parler de la musique gauloise ? Il y a quelques très beaux carnyx, dont certains ont été exhumés par l'INRA. Ce sont des objets impressionnants qui faisaient peur, paraît-il aux Romains.

**Mme JEAMMET.**- Tout à fait. Nous sommes déjà sur 4 civilisations et cela a été assez complexe. Il y a un grand absent également : les Étrusques.

**Mme GUICHARD.**- Auxquels nous avons renoncé.

**Mme JEAMMET.**- Car on ne pouvait pas tout mettre. Cela nous entraînait sur d'autres problématiques.

**M. AILLAGON.**- J'essaierai de m'en remettre.

**Mme JEAMMET.**- Venez avec le jour de l'inauguration.

**M. AILLAGON.**- Ce carnyx est très difficile à obtenir. Il est conservé en Corrèze, je crois.

**Mme LAVANDIER.**- Tout à fait.

**M. AILLAGON.**- Pour le Proche-Orient, vous parlez de la musique et du pouvoir. Il y a un roi musicien par excellence : le roi David. Vous n'avez pas été tentées de...

**Mme GUICHARD.**- Quand nous avons commencé à monter le programme, nous avons envisagé d'évoquer les questions bibliques, mais nous avons dû y renoncer pour une question de dimensionnement de l'exposition, du nombre d'œuvres, de catalogue.

**Mme JEAMMET.**- Nos collègues orientalistes souhaitaient d'ailleurs emprunter beaucoup de choses à Jérusalem et à Tel-Aviv. Nous avons été obligés, pour des raisons financières également, de renoncer à certains de ces prêts.

**Mme PIC.**- Au Louvre même, nous n'avons pas beaucoup de choses sur ce domaine particulier. Il aurait fallu faire des emprunts, ce qui aurait coûté.

**Mme JEAMMET.**- Tel-Aviv était l'un des musées prêteurs, mais nous avons dû y renoncer.

**M. AILLAGON.**- N'y a-t-il pas que des petites œuvres dans cette exposition ? Avez-vous été en mesure de trouver quelques grandes pièces qui occupent l'espace ?

**Mme GUICHARD.**- C'est très varié en termes de support et de taille. On a de très petits objets et des choses monumentales. Je pense à certaines mosaïques et à certains sarcophages en pierre, cercueils en bois.

**Mme JEAMMET.**- On a de la variété.

**M. LE PRÉSIDENT.**- Heureusement, le monde romain et grec vient au secours de ces civilisations.

**Mme PIC.**- Quel parti pris !

**M. LARROUTUROU.**- Vous avez dit qu'il n'y aurait pas de reconstitution. Il y avait eu des essais de reconstitution plus ou moins convaincants, notamment d'un grand spécialiste grec ou espagnol.

**Mme JEAMMET.**- Espagnol.

**M. LE PRÉSIDENT.**- Catalan.

**M. LARROUTUROU.**- Vous prenez le parti que cela ne vaut rien ?

**Mme JEAMMET.**- Pas du tout.

**M. LARROUTUROU.**- Vous ne les présentez pas du tout ? C'est sur la musique grecque, si je me souviens bien.

**Mme GUICHARD.**- La musique égyptienne a également donné lieu à beaucoup de restitutions. Certaines sont pure fantaisie, d'autres sont beaucoup plus intéressantes, en particulier le Catalan dont vous parliez. C'est forcément une interprétation, dans tous les sens du terme, qui ne colle pas forcément aux réelles connaissances scientifiques que l'on peut tirer de la documentation que nous avons à notre disposition.

Dans certains des audiovisuels, on entendra un peu, parce que nous nous sommes dit que le public serait curieux d'entendre cela, mais en souhaitant toujours coller le plus près possible à la réalité scientifique, même si cette réalité est partielle du fait de la documentation. Nous avons préféré rester sobres sur ces questions.

**M. LARROUTUROU.**- A-t-on prévu quelque chose sur notre scène de grand théâtre ?

**Mme JEAMMET.**- Une programmation merveilleuse. Il y a de quoi passer tout l'hiver ici.

**M. LARROUTUROU.**- Lié à l'exposition ?

**Mme JEAMMET.**- Oui.

**M. LARROUTUROU.**- J'ai oublié.

**M. LE PRÉSIDENT.**- Pour répondre sur la question de la restitution, parce que dans le monde grec il y a des annotations, il n'y a pas de rite. Les partitions qui sont conservées sont des fragments de tragédie. Cela signifie que l'ensemble du théâtre grec était en grande partie chanté. Aujourd'hui, on a les textes, on a parfois des annotations, mais on ignore le rythme. Imaginez l'équivalent pour la musique contemporaine où l'on aurait le texte, les paroles, certaines notes, mais pas le rythme. Cela change complètement la perception. Ce sera intéressant tout de même d'entendre des fragments.

**M. LARROUTUROU.**- Nous sommes très impatients.

**Mme GUICHARD.**- Nous allons vous laisser pour aller voir nos essais de scénographie.

**Mme JEAMMET.**- Merci beaucoup.

*(Mmes GUICHARD et JEAMMET quittent la séance.)*

### **3.2. Présentation de l'exposition « Heures Italiennes »**

**M. LE PRÉSIDENT.**- Nous poursuivons la programmation de la rentrée avec l'exposition « Heures italiennes ». En ce moment, dans la région Hauts-de-France, une saison est consacrée à la peinture italienne dans plusieurs des musées de la région. Le Louvre-Lens a souhaité s'associer à cette initiative et en présenter l'exposition conclusive.

**M. PIRALLA.**- Je vais vous faire une présentation rapide de ce projet d'exposition. Elle est organisée avec Nathalie VOLLE et Christophe BOUARD, les deux commissaires scientifiques de l'ensemble de la saison « Heures italiennes ».

C'est aussi un projet qui a une histoire autour de l'Institut national de l'histoire de l'art, la valorisation des peintures italiennes de chaque région. Il était entendu qu'en 2017, il était au tour de la Picardie de faire ces expositions sur la peinture italienne dans les collections picardes. Les collègues n'avaient pas tout à fait prévu qu'en 2017, la Picardie ne serait plus tout à fait ce qu'elle est. Par conséquent, il nous a semblé intéressant au Louvre-Lens de tendre la main à nos collègues de l'autre côté et de faire en sorte d'ouvrir la saison au Louvre-Lens et que ce projet soit pleinement un projet des Hauts-de-France plus que de la Picardie en elle-même.

Cela a également permis, par notre intermédiaire, que la communication soit portée au niveau de la région par l'Association régionale des musées de la région qui, elle-même, a changé le périmètre. Vous avez peut-être déjà remarqué ce visuel qui est relativement bien diffusé et qui met en avant les 4 expositions phares : Amiens, Beauvais, Chantilly et Compiègne. Il met aussi en avant ce qu'on appelle les expositions satellites – ce mot est affreux –, une sorte de constellation d'expositions, ce qui est plus joli. Nous allons conclure cette saison en présentant notre exposition à partir du 18 octobre, qui est la Saint Luc...

Cela n'a aucun intérêt, mais Saint Luc est le patron des peintres, en Italie comme ici. Cela me permet de retenir la date plus facilement également.

L'exposition s'appelle « Heures italiennes » chez nous, chefs-d'œuvre italiens. L'idée est de thématiser autour de 4 grands thèmes : la tragédie du paysage, les charités, la peinture de l'histoire et le caravagisme. Il s'agit de faire cohabiter des ensembles cohérents et d'excellente qualité des musées picards, assortis à des pendants qui viennent de l'ancien Nord - Pas de Calais, donc une manière de procéder qui est relativement politique, mais qui, en termes d'histoire de l'art, a évidemment son intérêt.

Vous retrouvez les bulles traditionnelles et classiques. Voilà la première bulle sur la tragédie du paysage. Je ne vous présente absolument pas un panorama exhaustif de

l'ensemble des œuvres, mais une idée sur cette question du paysage, avec ce très beau paysage de Tempesta qui vient du musée de Picardie. On parlait de Laure DALON tout à l'heure. Beauvais et Amiens sont de grands fournisseurs pour l'exposition avec ce peintre flamand qui vient s'installer en Italie, qui y fera toute sa carrière et qui sera dénommé Il Tempesta. Son surnom à lui tout seul vous explique en quoi il s'est spécialisé. Cette œuvre est très emblématique de sa production qui est arrivée très tôt dans les collections du musée de Picardie, dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle.

Autre paysage, autre atmosphère, nous sommes cette fois-ci du côté de Venise : Marco Ricci est un des plus grands paysagistes de Venise, le cousin de Sebastiano Ricci et qui a été connu pour ces paysages et qui, à l'époque, au XVIII<sup>e</sup> siècle, était considéré comme le vrai continuateur de Titien.

Nous sommes dans une collection plutôt nordiste, puisque nous sommes au musée de la Chartreuse de Douai, avec un des grands peintres que l'on met en avant dans l'exposition par 3 œuvres : Magnasco, un peintre génois qui sera très connu et apprécié pour ses paysages ou ses scènes d'histoire véritablement fougueuses, avec ses atmosphères ténébristes très mystérieuses.

Coccorante est un peintre napolitain qui s'inscrit dans la tradition que l'on appelle les caprices, ces scènes de paysage plutôt clair avec ces paysages de ruine, qui ont un sens allégorique sur lequel je ne m'étendrai pas.

Ensuite, une partie autour de deux chefs-d'œuvre, surtout la copie d'après Salviati qui vient du musée Jeanne d'Aboville de La Fère, un des grands musées de la région et qui était déjà prêteur pour Le Nain. Cela soulève la question du statut de ces tableaux plutôt sur bois avec des prototypes, mais largement diffusés dès le XVI<sup>e</sup> siècle. On est vraiment dans une peinture maniériste avec des coloris acidulés, ces figures qui sont souvent très alambiquées. On les appelle des figures serpentine, caractéristique de cette époque. Cette copie est associée à un tableau qu'il faudra que l'on restaure, qui vient du musée de Valenciennes. Ce sont des copies plus réduites en taille et sur cuivre, où l'on retrouve, au-delà de la question de l'iconographie, soit une Charité comme ici, soit une vierge, ces figures féminines sur le même mode. Franciabigio viendra compléter cet ensemble de figures féminines de la manière.

La bulle 2 sera plutôt en fond de pavillon de verre, un ensemble très cohérent de tableaux inspirés par la révolution qu'opère Le Caravage, un peintre dont vous avez certainement entendu parler, qui va révolutionner en profondeur la peinture italienne, et donc européenne, avec un certain nombre de suiveurs plus ou moins connus. Rustici n'est pas très connu, mais le tableau est magnifique, avec ce jeu de nocturne et d'éclairage à la chandelle sur ce Saint Sébastien de très grande taille qui était dans la collection la Caze, une très grande collection du XIX<sup>e</sup> siècle qui a été léguée au Louvre en 1869, dont faisait partie *Le Repas de paysans* des Le Nain.

Ce tableau est assorti d'un très bon groupe d'un artiste magnifique et merveilleux qui s'appelle Jusepe de Ribera, espagnol d'origine, de Valence, mais qui a fait l'intégralité de sa carrière en Italie, d'abord à Rome, puis à Parme et à Naples qui, pour rappel, est un vice-royaume espagnol au XVII<sup>e</sup> siècle. On a un chef-d'œuvre absolu des collections d'Amiens, une œuvre datée de 1652, l'année de mort du peintre. C'est un miracle de Saint Donat. C'est très compliqué en termes d'iconographie, c'est une légende sur ce saint

d'Arezzo. On explique qu'il aurait fait un miracle car il aurait été renversé par des païens, le calice se serait brisé et se serait reconstitué tout seul de manière miraculeuse. C'est un tableau qui était au XVIII<sup>e</sup> siècle dans les collections royales espagnoles à l'Escorial et qui a sans doute été amené en France par les troupes napoléoniennes au début du XIX<sup>e</sup> siècle. C'est la collection Lavalard, grand collectionneur dont la collection italienne d'Amiens provient essentiellement. Regardez la façon dont sont peints les blancs sur le tableau. Dans les années 60, un peintre comme Manet...

**Mme ROLLAND.**- Pouvez-vous développer ?

**M. PIRALLA.**- Je vous développerai cela...

Toujours de Ribera, c'est un tableau qui vient du musée de l'Hôtel Sandelin à Saint-Omer, qui est accepté aujourd'hui comme un Ribera. On a parlé beaucoup d'attribution devant les frères Le Nain. C'est également le cas en Italie où l'auteur a longtemps été appelé le maître du Jugement de Salomon, ces noms de conventions que l'on attribue à des artistes dont on ne connaît pas encore la véritable identité. Depuis une quinzaine d'années, *a priori*, les spécialistes reconnaissent que cet artiste, qui aurait pu être français à Rome, est le jeune Ribera, l'*españolito*, à Rome et non plus à Naples. On redécouvre le début de sa carrière avec ces figures de philosophe, dans un format typique d'une reproduction caravagesque traditionnelle.

Ensuite, encore du Ribera. Je vais essayer de ne pas dire trop de gros mots, mais on a le côté sexuellement très ambigu de certaines images que le caravagisme a créé à Rome, puis Naples, au XVII<sup>e</sup> siècle, avec ce regard ambigu, ce rapport à l'agneau. Je me passe de commentaire, j'en ferai plus en face du tableau.

De même, on revient sur cette mode du philosophe. C'est quelque chose qu'il va développer autour de ces figures d'apôtres ou de philosophes antiques, qu'il va populariser avec ce clair-obscur magnifique, cette figure qui sort de la lumière de manière très âpre et qui vient dialoguer avec les idées du philosophe lui-même.

Troisième bulle sur la peinture d'histoire. Vous savez à quel point la peinture d'histoire dans ces périodes est très importante dans la question du statut du peintre qui veut être autre chose qu'un peintre en bâtiment. Il doit s'affirmer comme un artiste, donc quelqu'un de plutôt intellectuel. On aura tendance, avec la création des académies, à mettre en avant la peinture d'histoire liée à des œuvres plus antérieures. Ici, Baciccio, le grand artiste de la Rome de la deuxième partie du XVII<sup>e</sup> siècle, à un moment où le centre de l'art passe de Rome à Versailles. Ici, un épisode issu de l'Iliade.

Martinelli est un artiste beaucoup moins connu qui utilise une Suzanne, un thème très à la mode au moment de la contre-réforme, avec des effets dus beaucoup à Caravage.

*(M. ROBERT quitte la séance, Mme CORRE le supplée.)*

Ce très beau tableau de Rossi est intéressant dans la question de la peinture de l'histoire et de l'iconographie. Pour anecdote, dans le catalogue des expositions picardes, ce tableau est considéré comme une libération d'Andromède. Ma collègue Nathalie VOLLE considère, et a raison, qu'il ne s'agit pas du tout d'une Andromède, même si le personnage féminin principal est nu et accroché au rocher comme Andromède, mais plutôt une libération de Lucine qui est un épisode un peu moins connu du *Roland furieux* de L'Arioste, cette œuvre littéraire du XVI<sup>e</sup> où Gradus et Mordicare\* délivrent Lucine, la fille

du roi de Chypre, d'un terrible ogre qui la retient prisonnière avec l'aide de la femme de l'ogre. Il faut avoir beaucoup d'humilité en tant que spécialiste parce qu'on se trompe encore largement.

Voilà encore un très beau tableau qui (*inaudible\**) très mal la reproduction du fait de son caractère très sombre. C'est un magnifique tableau de Magnasco.

Le dernier tableau de ma présentation est issu de cette tradition caravagesque, *Judith décapitant Holopherne* de Cavaliere del Cairo.

**M. LE PRÉSIDENT.**- Merci, Luc.

C'est l'occasion de rappeler depuis quelques années la vocation du Pavillon de verre, qui est cet espace dans la continuité de la Galerie du Temps, de permettre la rencontre, la réunion des collections de la région pendant longtemps Nord - Pas de Calais. Luc a été à l'origine de la volonté de présenter cette initiative picarde, d'aller dans les musées de Picardie où il y a de vraies découvertes. Il s'agit d'un travail de fond, de collecte des informations sur les fonds des musées de Picardie. Le Louvre-Lens est le lieu où ce fonds va rencontrer les musées du Nord - Pas de Calais.

Ce seront de belles découvertes. J'insiste sur ce dernier artiste qui vous a été signalé : Magnasco. Si vous voulez le découvrir, nous venons d'ouvrir une exposition sur le siècle d'or de Gênes au musée du Louvre, essentiellement à partir du fonds de dessins. C'est un nom peu connu du grand public, très connu des spécialistes de la peinture. C'est un génie absolu de la peinture et du dessin. Il est heureux de souligner l'importance de ce fonds de peinture italienne dans cette région. C'est donc une belle découverte.

Je voudrais remercier Luc, car certes le travail est ancien chez les collègues de la région Picardie, mais c'est aussi le travail heureux de la mise en réseau. Il faut souligner le travail de l'Association des conservateurs, mais surtout de la DRAC, car rien n'est possible sans ce type de coordination. Je suis très heureux que l'on ait pu accueillir... Luc a choisi cela. Ce sera un très beau moment de la programmation, de feu d'artifice de cette saison italienne dans cette région.

Tout cela est fort intéressant, mais il est déjà fort tard et nous n'avons commencé aucune de nos délibérations. Je me permets de vous bousculer un peu dans cet ordre du jour.

### **3.3. Rapport d'activité**

**M. LE PRÉSIDENT.**- Vous trouverez le rapport d'activité sur table.

Comme vous le savez, nous avons vécu une année particulière avec un changement de directeur. C'est l'occasion de remercier Luc d'avoir assuré l'intérim, parce que vous vous rendez compte de l'activité. C'était aussi un moment particulier. Nous avons changé de programmation. J'ai parlé de changement de saisonnalité des expositions, d'où l'année dernière 5 expositions, un temps de suractivité. C'est l'occasion de remercier toutes les équipes, particulièrement Luc d'avoir fait ce pont entre deux moments particuliers et ce changement fondamental de la programmation.



On vous a déjà, au cours des différents Conseils d'Administration et en introduction, fait tous les bilans nécessaires sur la fréquentation et la programmation. Je vous invite à emporter ce document pour approfondir. Marie souhaite dorénavant vous présenter le rapport d'activité en début d'année. Vous vous exprimez pour cette année particulière où le changement de président a fait que ce rapport d'activité est présenté au deuxième Conseil d'administration. Il serait souhaitable en effet qu'il le soit au premier.

Cette précaution oratoire faite, nous passons à nos délibérations.

## **IV. Délibérations**

### **4.1. Compte de gestion 2016 : budget principal et budget annexe**

**M. LE PRÉSIDENT.**- Il appartient au Conseil d'Administration de procéder à l'adoption du compte de gestion présenté par le trésorier municipal de Lens. Je passe la parole à Ludovic VIGREUX.

**M. VIGREUX.**- Merci, Monsieur le Président.

Le compte de gestion et la comptabilité du musée reposent sur une double comptabilité, en partie celle de l'ordonnateur, en contrepartie celle du comptable public qui est en charge de prendre nos dépenses et nos titres de recettes, mais également de tenir cette double comptabilité.

Je dois vous présenter chaque année le bilan de cette comptabilité au sein du compte de gestion. Ce compte de gestion doit être l'identique de notre compte administratif que l'on détaillera après. Le trésorier de Lens vous demande de mettre ce compte de gestion au vote.

**M. LE PRÉSIDENT.**- Y a-t-il des questions sur ce point ? *(Non.)*

Nous passons au vote.

*(Le compte de gestion est adopté à 22 voix pour et une abstention.)*

### **4.2. Compte administratif 2016 : budget principal et budget annexe**

**M. LE PRÉSIDENT.**- Nous poursuivons avec le compte administratif 2016.

Je dois sortir.

*(M. MARTINEZ sort de séance.)*

**M. VIGREUX.**- Le compte administratif est le reflet du compte de gestion. Il fait apparaître des dépenses sur la section de fonctionnement à hauteur de 14 737 271,59 €, en recettes 15 371 725,56 €. Pour la section d'investissement, des dépenses à hauteur de 180 708,34 € et des recettes à hauteur de 173 050,87 €. Compte tenu du report des excédents en section de fonctionnement et d'investissement de 2015, l'exercice 2016

présente un excédent global de 2 259 582,64 €. Il est constitué d'un excédent de fonctionnement de 1 452 574,55 € et d'un excédent d'investissement de 807 008,09 €. Ces résultats sont conformes au compte de gestion qui a été présenté avant.

Comment synthétiser la constitution de ces excédents ? Cela tient principalement au report de certaines dépenses sur l'exercice 2017, à l'absence également de recrutements suite à des postes vacants sur l'exercice 2016, ce qui a permis de faire des économies sur les charges de personnel. Le plus important vient du dépassement de nos prévisions de recettes, car lors du budget supplémentaire 2016, on avait revu les prévisions de recettes à la baisse de manière prudente et sincère, comme l'exige la comptabilité publique. Cela nous a permis d'obtenir des recettes réalisées à hauteur de 104 %\* du budget 2016. On trouve ces recettes supplémentaires en termes d'assurance, de billetterie, de location d'espaces et également d'une opération menée conjointement avec les services fiscaux, ce qui nous a permis de récupérer 150 000 € de TVA que nous n'avions pas réclamé à l'État.

**M. DUQUESNOY.**- Y a-t-il des remarques ou un questionnement ? (*Non.*)

Je vous propose de passer au vote.

(*Le compte administratif est adopté à 22 voix pour et une abstention.*)

Je vous remercie. On peut faire revenir notre président.

(*M. MARTINEZ revient en séance.*)

Monsieur le Président, une très large majorité. Les comptes ont été acceptés. Je tenais à vous féliciter ainsi que votre directrice et ses services.

**M. LE PRÉSIDENT.**- Je vous remercie pour votre confiance.

#### **4.3. Affectation du résultat : budget principal et budget annexe**

**M. VIGREUX.**- Conformément au compte administratif et au compte de gestion qui viennent d'être votés, il vous est proposé d'affecter le résultat de la manière suivante : un excédent d'investissement de 807 008,09 € en section d'investissement et de 1 452 574,55 € en section de fonctionnement, mais également pour la cafétéria un excédent d'investissement de 2 006,96 € et un excédent d'exploitation de 113 867,96 € que nous retrouverons dans le budget supplémentaire dans la délibération suivante.

**M. LE PRÉSIDENT.**- Y a-t-il des questions ? (*Non.*)

C'est la même chose, tout cela est cohérent.

Qui vote contre ?

(*Le point est adopté à l'unanimité.*)

Je vous remercie.

#### **4.4. Budget supplémentaire 2017 : budget principal et budget annexe**

**M. VIGREUX.**- Il s'agit d'utiliser les excédents qui ont été constatés sur l'exercice 2016. Nous les avons affecté principalement, suite à l'analyse et à la demande des services, au fonctionnement du musée, les charges de personnel à hauteur de 639 738 €. Le chiffre peut paraître important, mais il est constitué principalement du paiement de la taxe sur les salaires que les services fiscaux nous ont réclamé sur les années 2013 et 2014 avant que les sommes soient prescrites.

Ensuite, nous avons orienté 220 000 € sur la communication avec des plans d'affichage et un renforcement de la communication institutionnelle. Nous avons affecté 60 000 € pour la conservation suite aux différents surcoûts que l'on a pu avoir sur certaines opérations de transport, mais également sur le paiement de droits d'auteur et pour le développement des guides multimédias. Nous avons également réajusté le public, puisque nous souhaitons faire l'ouverture des groupes sur réservation à compter de 9 heures. On retrouve ces mêmes dépenses au niveau de la sécurité car l'ensemble des postes est impacté.

En termes de recettes de fonctionnement, dans la même logique que le budget supplémentaire 2016, nous avons par prudence revu nos prévisions de recettes en billetterie à hauteur de 1,002 M€ au budget primitif ; il est baissé de 102 000 €. Les locations d'espaces sont également à la baisse, de même que les dons, puisque nous avons prévu 25 000 € de dons lors du budget primitif 2017. Nous reprenons l'ensemble de l'excédent qui a été constaté et également une provision pour charge que l'on avait effectuée.

Pour la section d'investissement, nous proposons d'affecter l'excédent à l'achat de logiciels, au renouvellement du parc informatique, un renouvellement classique par tiers chaque année, à l'achat de mobilier pour le parc et au renouvellement de licences et d'investissement au niveau du site Internet, puisque nous reprenons la provision de 90 000 € qui avait été faite.

S'agissant de la cafétéria, très peu de demandes supplémentaires. Ce sont surtout des frais de personnel, car conformément au projet de mettre la cafétéria en convention d'occupation et d'exploitation du domaine public, nous avons souhaité accentuer les formations des agents et faire des bilans de compétences, conformément à leur souhait. Nous avons des remplacements effectués pendant que les agents sont partis pour assurer la continuité de service public de la cafétéria. Ensuite, une somme de 2 600 € au niveau de la section d'investissement pour utiliser l'excédent et avoir un budget en équilibre, comme nous l'imposent les règles de comptabilité publique.

**M. LE PRÉSIDENT.**- Y a-t-il des questions ou des demandes de précision ?

**Mme HAVEZ.**- Concernant les dons, s'agit-il des promesses non honorées ?

**Mme LAVANDIER.**- Il s'agit de la mise en place du dispositif qui vous a été présenté de dons volontaires de la part du public qui se présente à l'accueil ou qui donne dans les urnes. Après une année dernière où nous avons été particulièrement satisfaits, car il y a eu 25 000 € de dons, nous avons constaté cette année que cela baissait de manière assez importante. Nous réajustons nos prévisions en fonction de nos constats pour la fin de l'année, en sachant que nous nous attachons à comprendre ce qu'il se passe.

Nous avons l'ambition de donner beaucoup d'informations aux visiteurs qui se présentent à l'entrée du musée du Louvre-Lens, puisqu'une partie de notre action est

fondée notamment sur les opérations de médiation à heure fixe dont nous souhaitons informer le visiteur. Nous développons également le public de la Scène avec un résultat qui vous a été évoqué. Cela implique de donner l'information aux visiteurs. Nous sommes en train de réajuster les choses. Il semble qu'aujourd'hui, l'information sur le don ne passe plus en priorité totale. Nous sommes en train de travailler avec notre prestataire d'accueil pour revenir à un niveau correct de don. Nous avons été très satisfaits, parfois très touchés de dons qui ont pu nous arriver par courrier de particuliers qui adressaient parfois un chèque de 1 000 € sans même avoir pu se déplacer aux Louvre-Lens. Il s'agit de ces dons.

**Mme HAVEZ.-** D'accord.

Concernant le nombre d'entrées en comparaison au budget publicité qui est grandissant... Le Louvre-Lens est présent partout, c'est très bien, mais pour autant, le nombre d'entrées n'est pas si significatif en rapport à la publicité effectuée.

**Mme LAVANDIER.-** C'est une autre question que la question des dons.

**Mme HAVEZ.-** Oui.

**Mme LAVANDIER.-** C'est la troisième fréquentation de musée en région dans toute la France. Dans une ville de 30 000 habitants, je ne sais même pas s'il y a un autre exemple dans le monde.

**Mme HAVEZ.-** Proportionnellement ?

**Mme LAVANDIER.-** Je parle plutôt comparativement. À ce stade de développement du musée, c'est d'ailleurs dans ce sens que l'on vous présente cette politique de communication... Vous étiez présente la dernière fois.

**Mme HAVEZ.-** Tout à fait.

**Mme LAVANDIER.-** La politique que l'on mène en communication et en marketing est de nature à soutenir une fréquentation élevée, avec un enjeu très fort d'une fréquentation régionale dans un territoire qui n'est pas un territoire typique à musées. C'est un complément indispensable à la politique de médiation très fine qui est menée ici.

**Mme HAVEZ.-** Vous pensez donc qu'au fur et à mesure, la publicité va payer ?

**Mme LAVANDIER.-** Pas seule. Quand le produit est mauvais, la publicité ne fonctionne pas. Ce n'est pas du tout l'esprit dans lequel on travaille. J'espère que vous l'avez compris.

**M. LE PRÉSIDENT.-** Nous ne pouvons pas nous passer de ces campagnes de communication.

**Mme HAVEZ.-** Au contraire, elles sont très positives.

**M. LE PRÉSIDENT.-** Si nous ne les faisons pas, on pourrait se poser la question de la façon de fidéliser et stabiliser ce public, notamment le public de proximité. Il faut laisser du temps pour voir l'apport de ces campagnes et de cet effort.

**Mme LAVANDIER.-** Cela s'évalue. Des études de public nous permettent de voir. On vous en avait parlé.

**Mme HAVEZ.-** Je vous remercie.

**M. LE PRÉSIDENT.**- D'autres questions ou remarques ? (*Non.*)

Je vous invite donc à voter.

*(Le point est adopté à 21 voix pour et une abstention.)*

#### **4.5. Transformations de poste**

**M. VIGREUX.**- Il s'agit de transformations de postes nécessaires à certaines avancées de grade, au recalibrage de certains postes dans le fonctionnement du musée et également à une volonté d'agents de changer de filière.

*(M. DROUET quitte la séance, accompagné par M. MARTINEZ.)*

Nous proposons 4 modifications de poste par des suppressions et des créations. L'ensemble des modifications proposées aujourd'hui ont été adoptées en Comité Technique à la majorité.

**M. DUQUESNOY.**- S'il n'y a pas de remarque, je vous propose de passer au vote.

*(Le point est adopté à l'unanimité.)*

Je vous remercie.

*(M. MARTINEZ revient en séance.)*

#### **4.6. Modification du protocole d'accord du temps de travail – Congés exceptionnels**

**M. VIGREUX.**- C'est une délibération qui a reçu également un avis favorable du Comité Technique et l'octroi d'une journée de congé exceptionnel supplémentaire, notamment 5 jours de congé exceptionnels pour les personnels déclarés admissibles à un concours à un examen leur permettant de préparer l'oral, quel que soit le cadre d'emploi, qu'ils soient titulaires ou contractuels, et l'octroi d'une journée de congé exceptionnel dans le cadre d'un déménagement sur présentation de justificatifs. Ces demandes ont également été validées à l'unanimité en Comité Technique.

**M. AILLAGON.**- Pourquoi un jour supplémentaire de déménagement, par rapport aux jours déjà octroyés ?

**M. VIGREUX.**- Par rapport aux jours de congé prévus dans le protocole d'accord.

**Mme LAVANDIER.**- Il se trouve qu'il n'y en avait pas. Souvent, dans les conventions, on a 2 jours.

**M. AILLAGON.**- Ce n'est pas un jour supplémentaire, c'est l'attribution d'un jour.

**Mme LAVANDIER.**- C'est octroyé ici pour la première fois.

**M. AILLAGON.**- Comme ils déménagent souvent...

**M. LE PRÉSIDENT.**- Si vous voulez bien également voter.

*(Le point est adopté à l'unanimité.)*

#### **4.7. Modification des délégations de la Directrice**

**M. VIGREUX.**- Cette délibération concerne les délégations du Conseil d'Administration à la Directrice. La délibération existait déjà et datait de 2011. Nous l'avons revue pour faire face aux contraintes de fonctionnement administratif du musée. Il est proposé les délégations suivantes :

- conclure des contrats et conventions, donc tout engagement, en dépenses et en recettes ;
- prendre toutes les recettes concernant la préparation, la passation, l'exécution des marchés publics ;
- accepter des dons et des legs ;
- intenter au nom de l'établissement des actions en justice et dans les actions intentées contre le musée ;
- conclure des transactions ;
- réaliser des lignes de trésorerie.

Cette délibération a pour objectif d'alléger le fonctionnement administratif du musée. L'ensemble de ces délégations devra faire l'objet d'une délibération présentée habituellement pour rendre compte des décisions prises par la Directrice dans le cadre de ces délégations.

**M. LE PRÉSIDENT.**- Y a-t-il des questions ? *(Non.)*

*(Le point est adopté à l'unanimité.)*

#### **4.8. Préparation, passation, exécution et règlement des marchés publics du musée du Louvre-Lens – Adaptation du tableau récapitulatif des procédures**

**M. VIGREUX.**- Cette délibération est totalement liée à la précédente, car nous avons revoté assez récemment le règlement interne d'achat pour la passation de marchés publics. Nous devons le remettre à jour suite aux délégations qui viennent d'être accordées à la Directrice. Il y a très peu de changement car la Commission d'Appel d'Offres continue à attribuer l'ensemble des marchés à procédure formalisée. Nous avons institué également une Commission technique. J'en profite pour remercier les membres ici présents de cette Commission technique pour leur fidélité : M. DUQUESNOY et Mme NACHEL.

**M. LE PRÉSIDENT.**- Qui vote contre ?

*(Le point est adopté à l'unanimité.)*

#### **4.9. Mise en œuvre de la télétransmission des actes**

**M. VIGREUX.**- Il s'agit d'un projet pour la télétransmission des actes, car aujourd'hui, nous envoyons l'ensemble de nos actes en papier à la Préfecture d'Arras. Nous souhaitons nous inscrire dans une démarche de dématérialisation de nos actes pour gagner en réactivité et obtenir des certifications exécutoires beaucoup plus rapides.

**Mme DEGIOVANNI.**- Soyez bénis !

**M. LE PRÉSIDENT.**- Qui est pour ?

*(Le point est adopté à l'unanimité.)*

#### **4.10. Convention de mécénat avec le Crédit Mutuel pour l'exposition « Musiques ! Échos de l'Antiquité »**

**M. LE PRÉSIDENT.**- Convention de mécénat dont on peut se réjouir.

**Mme LAVANDIER.**- C'est un peu la suite de la présentation de l'exposition « Musiques ! Échos de l'Antiquité », avec l'engagement du Crédit Mutuel Nord Europe, qui a été un des mécènes bâtisseurs de l'établissement, notamment *via* un mécénat très important pour le lancement et la mise en place du cercle des mécènes du musée. En 2017, pour personnaliser davantage leur engagement continu auprès de nous, ils ont accepté de nous soutenir pour cette exposition à hauteur de 150 000 € répartis sur deux exercices : 80 000 € pour 2017 et 70 000 € pour 2018.

**M. LE PRÉSIDENT.**- On peut les remercier.

Nous devons délibérer.

*(Le point est adopté à l'unanimité.)*

#### **4.11. Convention de co-organisation avec la fonction « La Caixa » et le musée du Louvre pour l'exposition « Musiques ! Échos de l'Antiquité »**

**M. LE PRÉSIDENT.**- Comme vous l'avez entendu dans la présentation par deux des commissaires, l'exposition organisée sur la musique devrait être présentée en Espagne. C'est l'occasion de rappeler que c'est l'une des particularités de ce musée. Il n'y a pas beaucoup de musées de France qui font des coordinations avec les Etats-Unis, l'Italie, l'Espagne.

Marie, peux-tu rappeler le cadre de cette convention ?

**Mme LAVANDIER.**- Le cadre de la convention est assez classique. D'abord, elle est tripartite entre le Louvre, la fondation La Caixa et le musée du Louvre-Lens. Ensuite, le principe est de rationaliser l'organisation et surtout les coûts des principaux postes de dépenses liés aux 3 étapes de l'exposition. Vous avez le détail du partage de coûts : la restauration, la caisserie (emballage des œuvres), le transport qui est toujours un très gros poste de budget pour une exposition, la création de produits multimédias, les droits d'auteur pour les illustrations des différents catalogues. L'impact principal en matière budgétaire et de répartition des coûts est que nous ne payons que le voyage aller des œuvres de cette exposition. Cela représente une économie substantielle en plus de ce que Jean-Luc MARTINEZ soulignait, à savoir le prestige et la reconnaissance internationale que représente l'accès à ce type de collaboration.

Je tiens à remercier le musée du Louvre car c'est à nouveau l'un de nos principaux prêteurs de cette magnifique exposition.

**M. LE PRÉSIDENT.**- Cela n'appelle pas de question ?

*(Le point est adopté à l'unanimité.)*

#### **4.12. Attribution de véhicule de fonction**

**M. VIGREUX.**- Il s'agit d'une délibération où nous proposons l'attribution d'un véhicule de fonction à la Directrice, puisque cette attribution est de la seule compétence du Conseil d'Administration.

**M. LE PRÉSIDENT.**- Y a-t-il des questions sur ce point, permettre à la Directrice de faire vraiment son travail et d'arpenter les Hauts-de-France ?

S'il n'y a pas de questions, nous passons au vote.

*(Le point est adopté à l'unanimité.)*

#### **4.13. Ajout d'un avantage à la carte [L]**

**M. LE PRÉSIDENT.**- Pouvez-vous nous rappeler dans quel contexte nous avons imaginé cela ?

**M. VIGREUX.**- Cette délibération a été votée, listant l'ensemble des avantages de la carte [L]. Par parallélisme des formes, pour ajouter un avantage à une carte, il nous faut à nouveau délibérer.

**M. LE PRÉSIDENT.**- C'est clair.

*(Le point est adopté à l'unanimité.)*

Je vous remercie. Nous terminons ainsi les délibérations sur lesquelles nous devons nous prononcer.



Ce Conseil d'Administration s'achève également par l'examen de l'état des conventions, comme il est d'usage, car nous donnons délégation à Mme la Directrice.

## **V. État des conventions/contrats signés par la Directrice**

**M. VIGREUX.**- Il s'agit des décisions prises dans le cadre des délégations pour les marchés publics, mais également des conventions de partenariat, des conventions de réalisation et d'exploitation de spectacle, et pour la scène, également des conventions de mécénat pour lesquelles la Directrice a délégation.

## **VI. Dossiers pour information**

### **Cafétéria – Projet de cahier des charges**

**M. LE PRÉSIDENT.**- Vous trouvez également en pièce jointe des dossiers pour information, notamment le projet de cahier des charges pour la cafétéria.

**M. VIGREUX.**- Lors du dernier Conseil d'Administration, avait été évoqué le principe de passer la cafétéria en convention d'occupation du domaine public. Il avait été souhaité la présentation du cahier des charges pour répondre à la problématique de reprise du personnel qui est actuellement en poste au niveau de la cafétéria. Nous avons inclus cette demande dans le cahier des charges et nous en avons fait un critère de choix du futur titulaire de la convention d'occupation du domaine public.

**M. LE PRÉSIDENT.**- Cela correspond à ce que les membres de ce Conseil avaient demandé pour ce cahier des charges.

C'est l'occasion de terminer sur ce point ou par les questions diverses. Y en a-t-il ? (*Non.*)

Je vous remercie à la fois pour votre présence et pour votre fidélité. Je vous informe que le prochain Conseil d'Administration aurait lieu le 27 octobre à 14 heures 30. Je vous souhaite d'ici-là un bel été au Louvre-Lens.

*La séance est levée à 16 heures 36.*